
Communiqué

Pour diffusion immédiate
Le 5 juillet 2012

**LE GOUVERNEMENT HARPER PREND DES MESURES POUR AMÉLIORER
LES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES DANS L'ENSEMBLE DU PAYS**
**Le ministre Clement lance le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire
dans le Nord de l'Ontario**

Sudbury (Ontario) – L'honorable Tony Clement, ministre de FedNor, a annoncé aujourd'hui le lancement du nouveau Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire dans le Nord de l'Ontario. Les installations communautaires et récréatives peuvent maintenant recevoir de l'aide par l'entremise de ce fonds en vue d'effectuer des travaux de réparations ou de mise à niveau.

« Le gouvernement Harper sait que l'investissement dans les infrastructures communautaires permet de créer des emplois et d'édifier des assises économiques solides et viables pour l'ensemble des Canadiens, a indiqué le ministre Clement. L'annonce d'aujourd'hui signifie que FedNor, en collaboration avec FedDev Ontario, s'efforcera de maximiser les avantages du Programme pour les collectivités et les résidents du Nord de l'Ontario. »

« Notre gouvernement s'est engagé à stimuler la création d'emplois, la croissance et la prospérité à long terme dans nos collectivités, a indiqué l'honorable Gary Goodyear, ministre d'État responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario). Le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire stimulera l'activité économique dans les collectivités et permettra d'appuyer la création d'emplois en Ontario. En améliorant la qualité de nos installations communautaires, nous contribuons également à la prospérité économique des collectivités, ce qui profitera aux familles canadiennes pour les années à venir. »

Afin de démontrer que le gouvernement Harper a à cœur le développement des infrastructures communautaires, et ce, partout au pays, les représentants des autres agences de développement régional ont procédé à la même annonce dans leur région respective.

FedDev Ontario assure la prestation du Fonds en Ontario, qui est doté d'une enveloppe de 49,6 millions de dollars sur deux ans. FedDev Ontario administrera ce programme, en s'appuyant sur son expertise dans la prestation de programmes d'infrastructure. FedNor, l'initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, fournira un appui à FedDev Ontario grâce à sa connaissance de la région par la promotion et le lancement du fonds dans le Nord de l'Ontario.

.../2

Le Fonds permettra la réalisation, selon le principe du partage des coûts, de travaux de réparations et d'amélioration pour l'infrastructure communautaire existante accessible au public. Les gouvernements locaux et régionaux, ceux des Premières Nations et les organismes à but non lucratif dont les projets peuvent être terminés avant le 31 mars 2014 sont invités à présenter une demande de financement.

Les bénéficiaires admissibles pourront recevoir une contribution pouvant atteindre 1 million de dollars, mais 50 p. 100 du financement de leur projet doit provenir d'autres sources. En Ontario, la priorité sera accordée aux projets qui ne nécessitent qu'une contribution fédérale de 33,3 p. 100 du coût total du projet.

En Ontario, les demandes pour les projets doivent être présentées au plus tard le 24 août 2012 à 17 h (HAE). Pour obtenir les lignes directrices détaillées du programme et des renseignements sur la façon de présenter une demande, rendez-vous sur fednor.gc.ca.

Ce programme national est doté d'une enveloppe de 150 millions de dollars sur deux ans qui seront distribués par les organismes régionaux de développement dans l'ensemble du pays. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez vous reporter au document d'information.

- 30 -

Renseignements :

Andrea Mandel-Campbell
Directrice des Communications
Cabinet de l'honorable Tony Clement
613-957-2666

Linda Ménard
FedNor
Directrice des communications
705-671-0696

Beverly Young
Attachée de presse par intérim
Cabinet de l'honorable Tony Clement
613-957-2666

**S'IL Y A INCOMPATIBILITÉ ENTRE UNE VERSION IMPRIMÉE ET LA PRÉSENTE
VERSION ÉLECTRONIQUE, LA VERSION ÉLECTRONIQUE PRÉVAUT.**

Ce communiqué est disponible en ligne à www.plandaction.gc.ca.

Document d'information

FONDS D'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE

Le gouvernement Harper s'est engagé à aider les communautés et à créer des emplois en appuyant les travaux de réparation et d'amélioration d'installations communautaires existantes au cours des deux prochaines années par l'entremise du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC). Les travaux d'agrandissement, tels que l'ajout de rampes pour améliorer l'accessibilité à une installation, l'ajout d'un toit à une patinoire extérieure ou le prolongement d'un sentier ou d'une piste cyclable, sont admissibles. Les travaux de construction d'une infrastructure et de remise en état d'installations servant principalement à la tenue d'activités commerciales ou lucratives ne sont pas admissibles. Les installations doivent être accessibles au public; l'accès ne doit pas être limité à des particuliers membres d'une organisation. Tous les projets doivent être terminés d'ici le 31 mars 2014.

Le FAIC est offert par les organismes de développement régional de l'ensemble du Canada et il appuiera les projets à frais partagés. Les bénéficiaires du financement pourraient recevoir jusqu'à 50 p. 100 du total des coûts admissibles. Le gouvernement Harper pourrait fournir jusqu'à un million de dollars par projet. Les administrations municipales et régionales, les gouvernements des Premières Nations ainsi que les organismes sans but lucratif peuvent présenter une demande.

Le FAIC a été réparti comme suit :

Organisme de développement régional	Région	Exercice financier 2012-2013	Exercice financier 2013-2014	Total
Agence de promotion économique du Canada atlantique	Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard	8 300 000 \$	8 300 000 \$	16 600 000 \$
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Québec	15 600 000 \$	15 600 000 \$	31 200 000 \$
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario/Initiative fédérale pour le développement économique du Nord de l'Ontario	Ontario	24 800 000 \$	24 800 000 \$	49 600 000 \$

Agence canadienne de développement économique du Nord	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	3 200 000 \$	3 200 000 \$	6 400 000 \$
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba	23 100 000 \$	23 100 000 \$	46 200 000 \$

.../2

Pour de plus amples renseignements sur l'attribution du FAIC dans chaque région, communiquez avec l'organisme de développement régional de celle-ci. Dans le Nord de l'Ontario, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : fednor.gc.ca, ou veuillez communiquer avec nous par courriel au infrastructure@feddevontario.gc.ca ou téléphoner au 1-866-593-5505.